

## DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 05 FEVRIER 2024 - MORBIHAN HABITAT

Décision n° DE-2024-02-05	Délibération du BUREAU	Groupe n°212	MONTERBLANC
162.	N° BU-2023-07-10	Opération n°912000500	Résidence Kérandu

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 2023, déléguant au Directeur général la signature des contrats de prêts d'un montant maximum de 5 M€ par opération,

Vu la délibération du Bureau en date du 10 juillet 2023, autorisant l'exécution de l'opération précitée,

La présente décision autorise le financement de cette opération à travers 2 **emprunts**, pour un montant total de 331 253 €, correspondant à 2 emprunts souscrits auprès de la Caisse des dépôts, dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

2 emprunts conventionnés, souscrits auprès de la Caisse des dépôts :

	Prêt Amélioration éco- Prêt Amélioration	
	prêt	(PAM)
	(PAM éco-prêt)	(r Awr)
Montant du prêt	188 500 €	142 753 €
Durée du	Sans	sans
préfinancement	54.15	Jans
Durée de	15 ans	20 ans
l'amortissement		20 0113
dont durée du différé	néant	néant
d'amortiss <sup>t</sup>		
Périodicité des	annuelle	annuelle
échéances	3200,000,000,000,000,000	
Index	livret A	livret A
Taux d'intérêt	taux du Livret A en	taux du Livret A en
actuariel annuel	vigueur à la date	vigueur à la date
	d'effet du contrat	d'effet du contrat
8	minoré de 75 points de	majoré de 60 points de
	base	base
Révision du taux	(révision du taux	révision du taux
d'intérêt à chaque	d'intérêt à chaque	d'intérêt à chaque
échéance	échéance en fonction	échéance en fonction
	de la variation du taux	de la variation du taux
	du Livret A sans que le	du Livret A sans que le
	taux d'intérêt puisse	taux d'intérêt puisse
5	être inférieur à 0%)	être inférieur à 0%)
Typologie GISSLER	1A	
Profil	échéance prioritaire	échéance prioritaire
d'amortissement	(intérêts différés) : si le	(intérêts différés) : si le
	montant des intérêts	montant des intérêts
	calculés est supérieur	calculés est supérieur
	au montant de	au montant de
	l'échéance, la	l'échéance, la
	différence est stockée	différence est stockée
	sous forme d'intérêts	sous forme d'intérêts
	différés	différés
Modalité de révision	dentify of 3 times	1 11 7 1 100
iviodalite de revision	double révisabilité	double révisabilité
Taux de progressivité	- 0,% (révision du taux	- 0,% (révision du taux
des échéances	de progressivité à	de progressivité à
	chaque échéance en	chaque échéance en
	fonction de la variation	fonction de la variation
	du taux du Livret A	du taux du Livret A



	sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%)	sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%)
Date d'effet du contrat de prêt	Février 2024	Février 2024
Date de 1ère échéance	Mars 2025	Mars 2025
Garanties	100 % GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION	

Fait à Vannes, le 05 février 2024

Certifiée exécutoire

Le Directeur général morbihan habitat Erwan ROBERT